



Par dépôt électronique, courriel et poste

Le 14 mai 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019 – Phase 2
Votre dossier : R-4058-2018
Notre dossier : R055967 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a reçu la demande d'intervention tardive de Nalcor Energy Marketing Corporation (« NEMC ») et Newfoundland and Labrador Hydro (« NLH ») dans le dossier décrit en rubrique.

Le Transporteur, sans admission à l'égard des enjeux et conclusions recherchées par NEMC et NLH, s'en remet à la Régie de l'énergie quant à la recevabilité de cette intervention.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Yves Fréchette

Yves Fréchette

c.c. Intervenants (courriel)